



Fiche de présentation de

Nom de la structure : Service Mots Pour Maux de l'ARSL

Adresse : 1 Bis Avenue FOUCAUD 87000 LIMOGES

Téléphone : 05.55.79.01.02

Email : magali.barre@arsl.eu

Personnes à contacter dans le cadre des violences conjugales : Magali BARRE

Informations sur l'équipe : Nombre / Compétence :

Stéphane RAZGALLAH Directeur Adjoint Pôle Insertion Logement

Christophe PERRIOT Cadre Socio-éducatif

Magali BARRE Educatrice spécialisée (prise en charge / Auteurs)

Séverine PEREIRA Conseillère .E.S.F (prise en charge / Victimes)

Ophélie RATZIMBAZAFY Psychologue Clinicienne (Vacation /groupe paroles milieu carcéral)

Mission générale de la structure :

Missions généralistes **Briser le processus de la violence** en proposant un traitement social de celle-ci tant **auprès des victimes qu'auprès des auteurs.**

2 - Ecouter, orienter, informer et accompagner les auteurs et les victimes par le biais de démarches obligatoires (Sursis Mise à l'Epreuve, Réparation Pénale pour Mineurs, Composition Pénale, Stages de Citoyenneté) ou volontaires, en individuel ou en groupe.

3 – Informer, sensibiliser et former sur la problématique des violences conjugales et des dispositifs existants pour assurer l'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences et des auteurs.

- Missions liées aux violences conjugales
- *D'un accompagnement individualisé des personnes auteurs et/ou victimes (majeurs et mineurs) de faits de violences conjugales et intrafamiliales.*

Pour les auteurs, les principaux objectifs de cet accompagnement sont :

- **Inciter** à un travail sur la conscientisation et la responsabilisation
- **Favoriser** un travail d'introspection et de réflexion autour du passage à l'acte.
Le travailleur social réalise un accompagnement socio-éducatif sur la base d'entretiens individuels réguliers. En fin de mesure, un rapport écrit est adressé aux juridictions concernées ou à la structure mandataire.
- **Accompagner** l'auteur de faits de violences dans un processus de changement pour mieux **prévenir** la récidive.

Cet accompagnement s'adresse également à tous les auteurs volontaires.

- *D'animation de groupes de paroles en milieu carcéral.*

Les principaux objectifs de ces groupes sont :

- **Inciter à un travail** sur la conscientisation et la responsabilisation

- **Favoriser** un travail d'introspection et de réflexion autour du passage à l'acte.
- **Prévenir** la récidive.
- **Favoriser** la prise de conscience et la remise en cause des comportements violents
- *Participation de MPM aux stages de Citoyenneté mis en place par le S.P.I.P et la P.J.J de la Haute Vienne*

Pour les victimes, les principaux objectifs de cet accompagnement sont :

- **Favoriser** la verbalisation autour des faits de violences subies par une écoute particulièrement attentive
 - **Informer et orienter** la personne victime selon sa demande (juridique, médicale, etc.), ses questionnements et ses besoins
- Accompagner** la victime dans un processus de changement

Publics rencontrés : Bilan de l'activité en 2019

Au total 350 personnes ont été reçues

Auteurs : 220

Victimes : 130

Zone d'intervention : Haute-Vienne, Corrèze (Centre de Détention d'Uzerche), Creuse (Maison d'Arrêt)

Principaux partenariats développés par la structure : Conventions de partenariat : SPIP Haute-Vienne, SPIP Corrèze, SPIP Creuse, P.J.J Haute vienne, Autres partenariats : Parquet, Magistrats, D.T.P.J.J, Référent violence 87, Police, Gendarmerie, CIDFF, France Victime 87, C.H.S, autres associations et organismes du secteur social.
Participation à la Commission Départementale d'Action Contre les Violences faites aux Femmes (DDFE).

Actions de prévention et de prise en charge des auteurs de violences conjugales : *Participation à des actions de formation et de prévention :* Auprès de différents structures et publics, notamment des jeunes en centre de formation, établissements scolaires, partenaires, travailleurs sociaux, formation des policiers et gendarmes à l'accueil des victimes et des auteurs de violences conjugales.